

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
22 Février 2024

I. Table des matières

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	5
I. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN PROGRESSION SENSIBLE	6
A. Des choix internes et des contraintes nationales qui impactent les frais de personnel	7
B. Les charges à caractère générales	8
C. Les charges de gestion	8
D. Les reversements de fiscalité intègrent le soutien exceptionnel aux communes dans le cadre d'un nouvel ajustement de l'attribution de compensation.....	9
E. La charge de la dette s'accroît au regard des marchés financiers.....	9
II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : UNE DYNAMIQUE QUI SE CONFIRME	10
.....	10
A. Les recettes fiscales	11
B. Les autres recettes de fonctionnement	12
III. LE PTE POURSUIT SA MISE EN OEUVRE	12
IV. L'EPARGNE NETTE ASSURE UN AUTOFINANCEMENT COMPLET DES INVESTISSEMENTS	14
V. LE RYTHME DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT S'ACCELERE, L'ORGANISATION S'AMELIORE	14
A. Des enveloppes ajustées au type de projet et au rythme de consommation	16
B. Des projets significatifs pour le territoire	16
C. Des projets financés sans recours à l'emprunt	19
BUDGET ASSAINISSEMENT	20
I. Vision globale du budget Assainissement	20
II. Des dépenses courantes en baisse.....	20
III. Des dépenses d'investissement 2024 dans la continuité de l'année 2023	21
BUDGET EAU POTABLE	22
I. Vision Globale du Budget Eau Potable	22
II. En fonctionnement, l'ajustement du budget aux dispositions de la DSP	22
III. En investissement , une année de transition.....	23
ANNEXE	24

Conformément aux éléments débattus dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire, le budget primitif 2024 poursuit la mise en œuvre opérationnelle du Projet de Territoire Ecologique (PTE), du Pacte de gouvernance et du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité 2022/2026 (PFFS) en respectant la trajectoire financière à laquelle ces documents structurants sont adossés. On y retrouve ainsi :

- Les actions du Projet de Territoire Ecologique : 21 actions y sont financées (fonctionnement et investissement hors personnel).
- la cotation verte, dont le périmètre s'élargit encore pour couvrir, au-delà des actions nouvelles du PTE (2022), des budgets informatiques et moyens généraux (en 2023), les thématiques portées par les services techniques et notamment la valorisation des déchets.
- la budgétisation, à hauteur de 6,6 M€, des crédits de paiement dans le cadre des contractualisations communales via les 2 fonds de concours créés à cet effet à hauteur de 50 M€, sans préjuger par ailleurs des crédits complémentaires qui seraient ajustés par DM dans le cadre de la modification des clauses de versement des fonds et la clause de revoyure.
- l'accompagnement aux aménagements des voiries des cités minières de l'ERBM (eau pluviales-potable-assainissement et enfouissement des réseaux).
- Le renouvellement du soutien aux villes en reconduisant une attribution de compensation exceptionnelle.

Pour autant, face à ces enjeux, le budget 2024 veille également au maintien d'une charge nette positive et suffisante pour maximiser l'autofinancement et ne recourir pas à l'emprunt en cette période de taux élevés.

Ainsi, toutes les pistes de travail sont prises en compte ;

- Contraindre les dépenses courantes par exemple en interrogeant les modes de gestion
- Assurer le suivi et anticiper les risques, contractualiser et donner de la lisibilité sur les participations à nos partenaires
- Renégocier/réaménager notre encours
- Optimiser nos recettes
- Réduire notre fonds de roulement
- Améliorer nos taux de consommation

Tous mouvements confondus, les budgets s'élèvent à 312 707 K€ en dépenses.

193 325,4 k€ en fonctionnement (contre 179 986 K€ en 2023)

119 381,5 K€ en investissement (contre 117 417 K€ en 2023)

	FONCTIONNEMENT Dépenses	INVESTISSEMENT Dépenses
BUDGET GENERAL	129 696,5 K€	53 952,2 K€
BUDGET LOCATIONS COMMERCIALES	2 856,4 K€	3 409,4 K€
BUDGET GENIE CIVIL RESEAU DE TELECOMMUNICATION	5 879,3 K€	5 372,7 K€
BUDGET AMENAGEMENT DE ZONES	14 905,6 K€	14 803,3 K€
BUDGET ZONE ZAC SAINTE HENRIETTE	18 298,0 K€	22 895,7 K€
SOUS-TOTAL HORS SPIC	171 635,8 K€	100 433,2 K€
BUDGET ASSAINISSEMENT	17 743,0 K€	13 163,9 K€
BUDGET EAU POTABLE	3 946,7 K€	5 784,4 K€
TOTAL GLOBAL	193 325,4 K€	119 381,5 K€

Les éléments d'analyse budgétaire qui suivent sont présentés de la manière suivante :

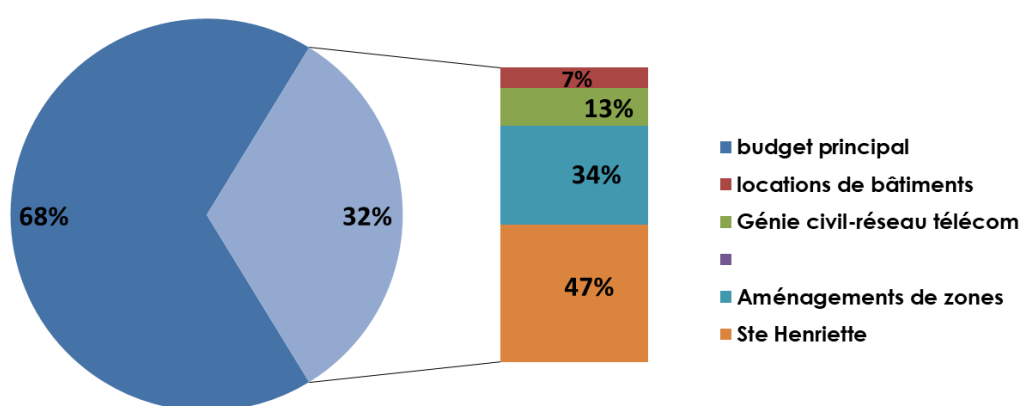
- D'une part le budget principal et les quatre budgets annexes de services publics administratifs dont le financement s'effectue par une prise en charge des déficits par le budget général.

Au sein des budgets annexes, les budgets *locations de bâtiments*, et *génie civil* sont traités comme le budget principal. Les budgets *d'aménagement de zones* et de *Sainte-Henriette* qui font l'objet d'une comptabilité spécifique (comptabilité de stock) sont analysés en investissement.

- D'autre part les budgets annexes assainissement et eau potable, relatifs aux services publics industriels et commerciaux respectifs.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS

Le budget principal consolidé (hors SPIC) s'élève à **272,1 M€**, dont 68% au titre du budget principal et 32 % au titre des 4 budgets annexes « administratifs »



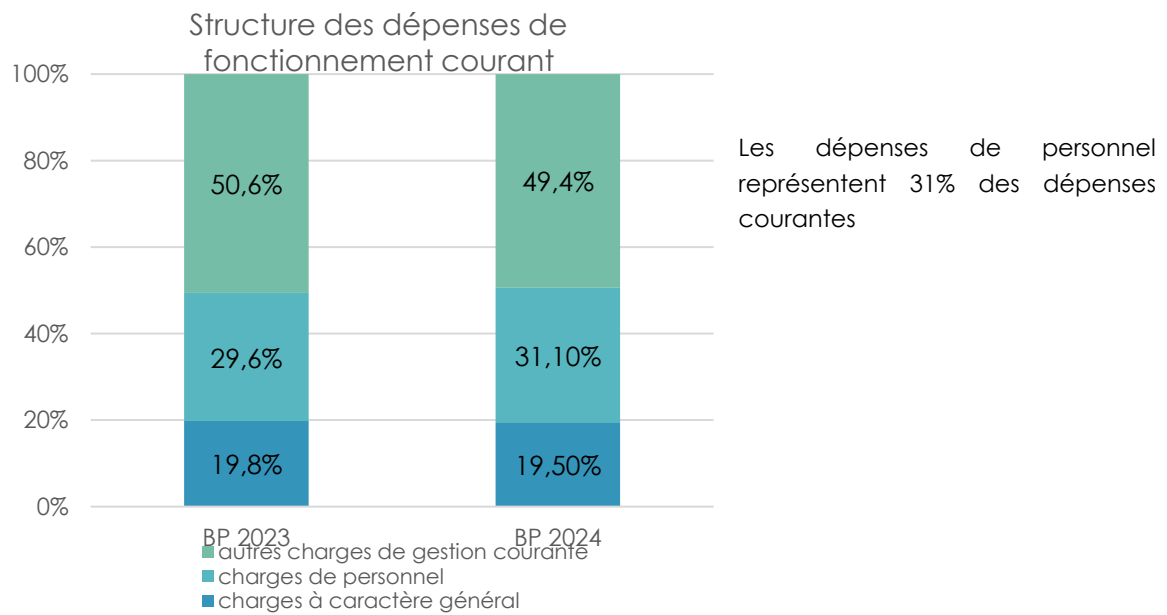
I. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN PROGRESSION SENSIBLE

Les dépenses réelles de fonctionnement des budgets administratifs évoluent de BP à BP de 1,09%.

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL	82 674,2 K€	83 573,1 K€	1,09%
BUDGET GENERAL			
chapitres	BP 2023	BP 2024	Evolution BP2024/BP2023
011-Charges à caractère général	9 514 K€	9 816 K€	3,2%
012- Charges de personnel et frais assimilés	15 033 K€	16 500 K€	9,8%
014- Atténuation de produits	31 157 K€	29 057 K€	-6,7%
65 - Autres charges de gestion courante	25 481 K€	26 012 K€	2,1%
656-Frais de fonctionnement groupes élus	158 K€	160 K€	1,4%
66-Charges financières	570 K€	715 K€	25,4%
67-Charges exceptionnelles/spécifiques en m57	15 K€	11 K€	-26,7%
68-provisions semi-budgétaires	0 K€	261 K€	
Somme :	81 927 K€	82 532 K€	0,74%
BUDGET LOCATION BATIMENTS			
011-Charges à caractère général	305 K€	310 K€	
65 - Autres charges de gestion courante	65 K€	76 K€	
66-Charges financières	149 K€	330 K€	
67-Charges exceptionnelles/spécifiques en m57	26 K€	10 K€	
68-provisions semi-budgétaires	18 K€	108 K€	
	563 K€	834 K€	48,19%
BUDGET GENIE CIVIL			
011-Charges à caractère général	148 K€	120 K€	
65 - Autres charges de gestion courante	1 K€	8 K€	
66-Charges financières	30 K€	75 K€	
67-Charges exceptionnelles/spécifiques en m57	5 K€	5 K€	
	184 K€	207 K€	12,40%

Chapitre	BP 2023	BP 2024	Evolution BP2024/BP2023
Charges à caractère Général	9 513,5 K€	9 815,9 K€	3,2%
Dépenses courantes des Budgets Annexes	519,2 K€	513,5 K€	-1,1%
Charges de personnel et assimilées	15 033,0 K€	16 500,0 K€	9,8%
Autres charges de gestion courante (hors flux réciproq	25 480,6 K€	26 011,7 K€	2,1%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	157,8 K€	160,0 K€	1,4%
charges de fonctionnement courant	50 704,1 K€	53 001,1 K€	4,5%
Charges financières	749,1 K€	1 120,0 K€	49,5%
Charges spécifiques	64,0 K€	395,0 K€	517,2%
Atténuation de produits	31 157,0 K€	29 057,0 K€	-6,7%
total	82 674,2 K€	83 573,1 K€	1,1%

- ➔ Au sein des dépenses réelles, les dépenses courantes, augmentent de BP à BP de 4,5 % et leur structure évolue à nouveau avec un renforcement du poids des dépenses de personnel.



A. Des choix internes et des contraintes nationales qui impactent les frais de personnel

Les dépenses de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 16,5 M€ et enregistrent pour la deuxième année consécutive, une hausse significative, liée pour 40% aux impacts de décisions antérieures nationales ou issues de la politique communautaire en matière de ressources humaines et de gestion des services.

Les créations de poste sont basées sur des redéploiements internes ou la recherche d'économies de gestion ; tout en améliorant le service rendu, elles génèrent ainsi un surcout limité à 65 K€

charges de personnel (chap 012)	BP 2023	proposition 2024	variation Bp/BP
chap 012 périmètre constant	12 740 K€	15 656 K€	Intégration du GVT (210 000 €)
intégration personnel collecte	1 466 K€		
postes identifiées PTE	340 K€		
intégration personnel Déchetterie 8 mois	487 K€		
personnel déchetterie année pleine		243 K€	
impact décisions Etat 2023		91 K€	Augmentation de 1.5 point indice au 1 ^{er} juillet 2023 + revalorisation des bas salaires 2023
impact décisions Etat 2024		115 K€	5 points d'indice au 1 ^{er} janvier
impact décisions internes 2023		241 K€	Revalorisation du RIFSEEP de l'ensemble des agents
Impact prime exceptionnelle PV Achat		90 K€	Attribution de la prime de 300€ pour les agents éligibles
créations nettes de poste		65 K€	Création et redéploiement de postes (chargé mission mobilité, gestionnaire assurances etc...)
TOTAL	15 033 K€	16 500 K€	9,8%

B. Les charges à caractère général

Les charges générales (+ 300 K€) subissent :

- L'obligation d'un plan de gestion de la voie ferrée communautaire qui nous impose des contraintes réglementaires générant sur 3 ans près d'un million de travaux de maintenance (450 K€ cette année)
- L'évolution de la gestion des outils « informatiques et numériques » qui correspondent de plus en plus à l'usage d'outils en mode « hébergé » dont les charges sont à budgéter en fonctionnement.

En revanche, compte tenu de la reprise de la gestion des déchetteries en régie à compter du 1^{er} mai 2023, les dépenses relatives à ce marché disparaissent (310 K€)

C. Les charges de gestion

3 éléments expliquent l'évolution des charges de gestion :

- Dans le cadre de l'extension de l'Office de tourisme de Lens Liévin au territoire de l'agglomération, la prévision budgétaire intègre la participation contractualisée à hauteur de 356 K€ (par ailleurs le reversement obligatoire de la taxe de séjour estimé à 160 K€ est comptabilisé au chapitre 014)
- la participation au SDIS indexée sur l'inflation est en hausse de 4,7%
- le fonds de concours piscine en fonctionnement est multiplié par 2 compte tenu de l'ouverture des équipements nautiques de Carvin et Hénin-Beaumont en année pleine,

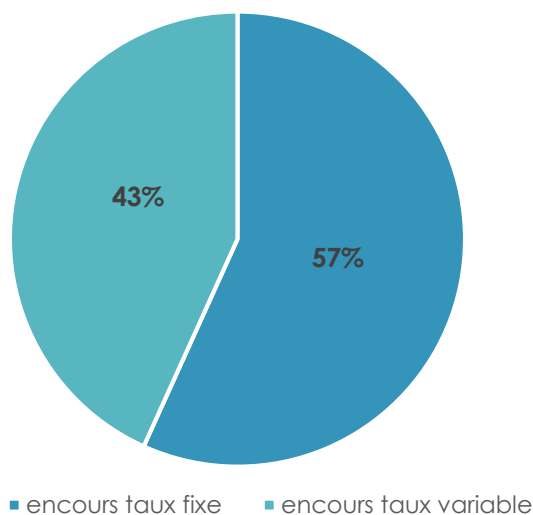
	BP 2023	proposition 2024	Variation
participations	22 057 K€	22 573 K€	2,3%
SDIS	3 935 K€	4 120 K€	
SYMEVAD	11 300 K€	11 300 K€	
SMTAG	4 425 K€	4 400 K€	
SM PLATEFORME DELTA 3 *	56 K€	56 K€	
PARTICIPATION EPCC**	2 051 K€	2 051 K€	
SCOT	110 K€	110 K€	
POLE METROPOLITAIN	180 K€	180 K€	
OT Lens Liévin Hénin-Carvin		356 K€	
fonds de concours et subventions	2 511 K€	2 525 K€	0,5%
fonds de concours	205 K€	400 K€	
subventions de fonctionnement aux asso	2 306 K€	2 125 K€	
	912 K€	914 K€	0,2%
indemnités /formation des élus	600 K€	633 K€	
autres charges	313 K€	281 K€	

D. Les reversements de fiscalité intègrent le soutien exceptionnel aux communes dans le cadre d'un nouvel ajustement de l'attribution de compensation.

	BP 2023	BP 2024	variation
Attribution de compensation	22 522 K€	22 462 K€	
révision AC 2024	2 145 K€	2 145 K€	
Dotation de solidarité communautaire	4 290 K€	4 290 K€	
Total	28 957 K€	28 897 K€	-0,2%
versement taxe de séjour	0 K€	160 K€	
versement fiscalité delta 3	2 200 K€	0 K€	

E. La charge de la dette s'accroît au regard des marchés financiers

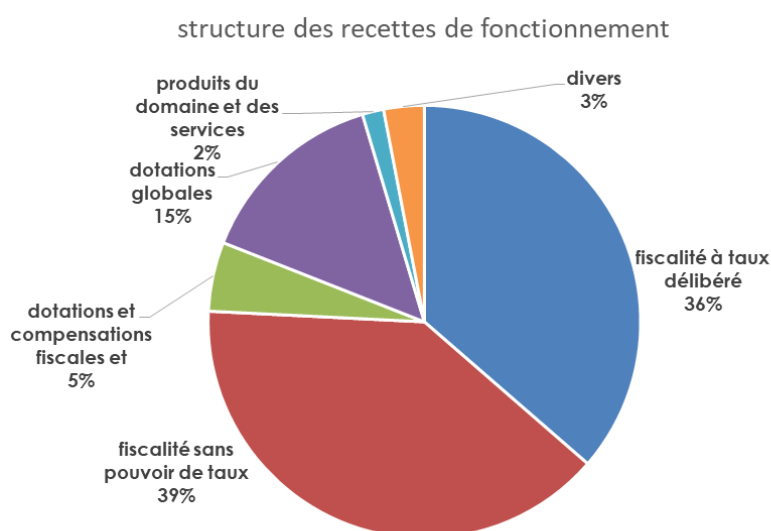
Si l'encours reste majoritairement composé de taux fixes, et bien que la collectivité n'ait pas eu recours à l'emprunt en 2023, la hausse des taux impacte significativement la prévision budgétaire. Le taux moyen de la dette à taux variable étant passé de 1,50% au 31 décembre 2022 à 4,39% au 31 décembre 2023 et est estimé à 4,46% à ce jour.



	BP 2023	BP 2024	variation
charges financières de l'année	730 K€	870 K€	
Intérêts courus non échus	-1 K€	230 K€	
Total	729 K€	1 100 K€	50,9%

II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : UNE DYNAMIQUE QUI SE CONFIRME

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL	95 136,8 K€	98 485,4 K€	3,52%
BUDGET GENERAL			
chapitres	BP 2023	BP 2024	Evolution BP2024/BP2023
013- atténuation de charges	200 K€	0 K€	-100,0%
70-produits du service et du domaine	2 151 K€	1 945 K€	-9,6%
73- impôts et taxes	34 212 K€	35 926 K€	5,0%
731-fiscalité locale	37 959 K€	39 529 K€	4,1%
74 Dotations et participations	18 875 K€	19 760 K€	4,7%
75- autres produits de gestion courante	353 K€	293 K€	-17,2%
76- Produits financiers	5 K€	5 K€	0,0%
77- produits exceptionnels/spécifiques en m57	10 K€	1 K€	-90,0%
78 -reprise sur provision		66 K€	
Somme :	93 765 K€	97 525 K€	4,0%
BUDGET LOCATIONS BATIMENTS			
70-produits du service et du domaine	0 K€	7 K€	
75- autres produits de gestion courante	1 210 K€	784 K€	-35,2%
77- produits exceptionnels/spécifiques en m57	0 K€	0 K€	
	1 210 K€	791 K€	-34,6%
BUDGET GENIE CIVIL			
70-produits du service et du domaine	10 K€	15 K€	
74 Dotations et participations	0 K€	0 K€	
75- autres produits de gestion courante	1 46 K€	1 49 K€	
77- produits exceptionnels/ spécifiques en m57	6 K€	6 K€	
	1 62 K€	170 K€	5,0%



A hauteur de 80M€, les recettes issues de la fiscalité, directement ou via des compensations représentent 81% des recettes de fonctionnement de l'agglomération. Pour autant elle ne maîtrise par le vote des taux que 45% de ces recettes « fiscales ».

A. Les recettes fiscales

Les produits fiscaux, hors compensations, au sens large représentent 77.4% des recettes du budget principal et des budgets annexes administratifs. En 2023, ce chiffre était de 76%.

Impôts/taxes	BP 2023	réalisé 2023	Projet 2024	évolution de BP à BP	% évolution BP 2024/CA 2023
fiscalité locale (chapitre 731)	37 959 K€	39 548 K€	39 529 K€	4%	0,0%
CFE	15 060 K€	15 717 K€	15 448 K€	2,6%	-1,7%
TFB/TFNB/ TA FNB/TH	7 577 K€	7 557 K€	7 917 K€	4,5%	4,8%
TASCOM	2 748 K€	3 139 K€	3 139 K€	14,2%	0,0%
IFER	509 K€	566 K€	565 K€	11,0%	-0,1%
TEOM	11 955 K€	11 962 K€	12 300 K€	2,9%	2,8%
Taxe de séjour	110 K€	128 K€	160 K€	45,5%	24,9%
rôles supplémentaires		480 K€			
Impôts et taxes (chap 73)	34 212 K€	34 579 K€	35 926 K€	5%	3,9%
TH/ compensation/ fraction TVA	18 212 K€	17 805 K€	18 608 K€	2,2%	4,5%
CVAE/compensation/fraction TVA*	7 531 K€	8 240 K€	8 778 K€	16,6%	6,5%
FPIC	1 764 K€	1 802 K€	1 802 K€	2,1%	0,0%
FNGIR	5 925 K€	5 925 K€	5 924 K€	0,0%	0,0%
versements conventionnels	780 K€	807 K€	814 K€	4,4%	0,9%
total produits issus de la fiscalité	72 171 K€	74 127 K€	75 455 K€	5%	1,8%

Les produits fiscaux ont été estimés sur la base :

- De l'actualisation forfaitaire des valeurs locatives des locaux d'habitation (+3.9% contre 7,1% en 2023)
- De l'actualisation des locaux professionnels (+1% en moyenne) ;
- De l'évolution physique des bases des valeurs locatives sur le territoire ;
- Les compensations de la TH et de la CVAE par une fraction de la TVA sont basées sur les données de la loi de finances 2024 avec une hausse de 4.64%.

A ce stade le décalage d'une année de la suppression de la CVAE, pour les entreprises n'a pas d'impact sur la compensation attribuée à l'agglomération. En revanche les modalités d'attribution de la part « croissance » ne sont toujours définies.

Les taux d'imposition de la CAHC seront identiques à l'année 2023

Imposition	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière propriétés bâties	5,68%	5,68%
Taxe foncière propriétés non bâties	23,21%	23,21%
Cotisation foncière des entreprises	33,79%	33,79%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	14,43%	14,43%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10,00%	10,00%

B. Les autres recettes de fonctionnement

Les dotations globales sont actualisées au regard des dispositions de la loi de finances renforçant de 30 M€ la dotation d'intercommunalité.

K€	BP 2023	CA 2023	Projet 2024	évolution de BP à BP	% Projet 2024/ réalisé 2023
Dotation intercommunalité	2 849 K€	2 780 K€	3 136 K€	10%	13%
Dotation de compensation	8 096 K€	8 110 K€	7 990 K€	-1%	-1%
Dotation de compensation Perte de TP (DCRTP)	3 069 K€	3 069 K€	3 069 K€	0%	0%
"dotations globales"	14 014 K€	13 959 K€	14 195 K€	1,3%	1,7%

Les recettes résiduelles enregistrent la disparition des recettes d'assurance dommage ouvrage liées aux désordres constatées sur le bâtiment du Métaphone.

	BP 2023	BP 2024	Variation 2024/2023
<i>recettes d'exploitation budget principal</i>	216 K€	40 K€	-81%
<i>autres produits de gestion courante</i>	218 K€	165 K€	-24%
<i>remboursement de frais et personnel mis à disposition budgets eau potable et assainissement</i>	1 935 K€	1 905 K€	-2%
<i>remboursement liées aux dép de personnel (013 et 75888)</i>	335 K€	135 K€	-60%
<i>produit des locations commerciales (budgets annexes)</i>	966 K€	948 K€	-2%
<i>recettes exceptionnelles et financières</i>	421 K€	78 K€	-81%
Total	4 091 K€	3 271 K€	-20%

III. LE PTE POURSUIT SA MISE EN OEUVRE

Tout en veillant à respecter l'encadrement prévu dans la cadre de la loi de programmation des finances publiques, le budget permet la poursuite et le déploiement d'actions prévues dans la Projet de territoire

- Globalement les crédits fléchés sur les chantiers du PTE sont en augmentation (les crédits RH et les participations statutaires à nos partenaires SYMEVAD- Artois Mobilité et EPCC du 9/9 qui nécessitent une décomposition fine, ne figurent pas dans ce tableau).

25 chantiers	BP 2023	BP 2024
ACCES AU SPORT ET A LA CULTURE	1 399,7 K€	1 436,6 K€
ACTEUR DE LA VIE DE LA CITE	28,0 K€	41,6 K€
ALIMENTATION FILIERE DU DEV ECONOMIQUE	36,0 K€	15,0 K€
ALIMENTATION Saine et de qualite	,0 K€	,0 K€
ASSURER UN CADRE DE VIE APAISE	150,0 K€	150,0 K€
BILAN CARBONE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE	73,2 K€	110,8 K€
CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS	15,0 K€	105,0 K€
COMMERCE DE PROXIMITE	153,0 K€	123,0 K€
DEVELOPPER UN HABITAT DURABLE	167,6 K€	155,6 K€
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	36,5 K€	35,0 K€
EMPLOIS VERTS ET ESS	103,1 K€	100,5 K€
ENGAGEMENT ASSOCIATIF	1,8 K€	1,8 K€
ENGAGER LA SOBRIETE FONCIERE	110,0 K€	110,0 K€
MOBILITES DOUCES	50,0 K€	35,0 K€
PLACE DE LA NATURE	20,0 K€	23,0 K€
POLITIQUES DE SOLIDARITE INNOVANTE	789,9 K€	724,2 K€
PRESERVER LA RICHESSE ECOLOGIQUE	170,6 K€	171,0 K€
PREVENTION ET ACCES AUX SOINS	186,0 K€	177,0 K€
RECONQUERIR LES PAYSAGES	105,4 K€	119,4 K€
REVITALISER LES CENTRE VILLES	,0 K€	20,0 K€
SOUTIEN AUX INITIATIVES	150,0 K€	50,0 K€
TRANSITION ET COOPERATIONS	269,8 K€	248,8 K€
VALORISER LE PATRIMOINE	2,2 K€	358,2 K€
Total général	4 017,8 K€	4 311,4 K€

- Les démarches de sensibilisation des habitants à l'environnement et l'adaptation des comportements sont poursuivies :
 - démarche « familles zéro déchet » est poursuivie avec une nouvelle cohorte de famille accompagnée.
 - organisation de marchés fermier à Aquaterra
 - mise en oeuvre d'outillthèques partagées (matériel de jardin et bricolage loué gratuitement pour les habitants de l'agglomération (conformément à la convention ORT)
 - mise en œuvre du référentiel végétal et contractualisation avec les villes concernées
 - cartographie du bruit
 - étude sur le réseau de chaleur
- Accompagnement des familles aux pratiques sportives et culturelles
 - augmentation du nombre de pass sport (+ 1000 pass)
 - Réflexion sur un pass culture
- Mise en oeuvre des actions dans la cadre du label « territoire d'industrie » pour accompagner les transformations de l'industrie et plus spécifiquement en 2024 une étude de préfiguration d'une démarche d'Ecologie industrielle et territoriale à l'échelle du bassin d'emploi.

IV. L'EPARGNE NETTE ASSURE UN AUTOFINANCEMENT COMPLET DES INVESTISSEMENTS

€	2022	2023	2024
Produits de fonctionnement couran	93 263,0 K€	97 336,1 K€	97 451,4 K€
- Charges de fonctionnement courc	76 847,0 K€	76 565,0 K€	81 903,9 K€
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	16 416,0 K€	20 771,1 K€	15 547,5 K€
+ Solde exceptionnel large	-288,0 K€	-2 193,5 K€	-338,0 K€
= Produits exceptionnels large	521,0 K€	2 475,8 K€	72,0 K€
- Charges exceptionnelles larg	809,0 K€	4 669,3 K€	410,0 K€
= EPARGNE DE GESTION (EG)	16 128,0 K€	18 577,6 K€	15 209,5 K€
- Intérêts	456,0 K€	646,9 K€	744,7 K€
= EPARGNE BRUTE (EB)	15 672,0 K€	17 930,7 K€	14 464,8 K€
- Capital	3 006,0 K€	2 983,9 K€	3 184,0 K€
= EPARGNE NETTE (EN)	12 666,0 K€	14 946,8 K€	11 280,8 K€

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

V. LE RYTHME DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT S'ACCELERE, L'ORGANISATION S'AMELIORE

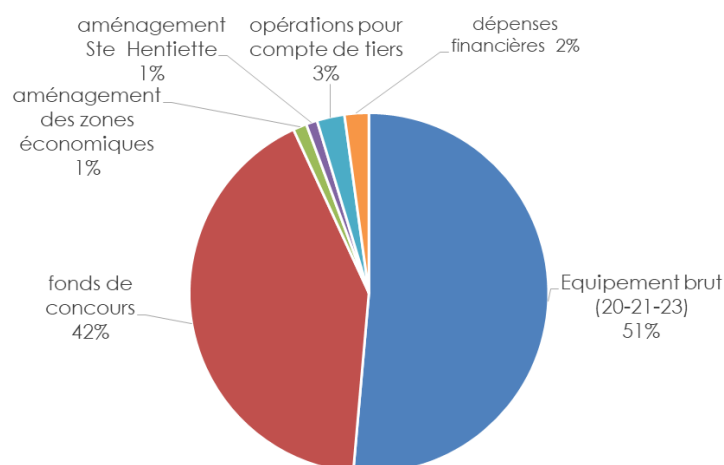
Globalement les dépenses d'investissement hors dette et flux financiers réciproques, s'élèvent à 31,5 M€.

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL	34 589,1 K€	39 164,0 K€	13,2%
hors opérations financières internes	33 589,1 K€	34 927,0 K€	4,0%
BUDGET GENERAL			
chapitres	BP 2023	BP 2024	Evolution BP2024/BP2023
20 -immob incorporelles	1 605 K€	1 792 K€	11,7%
204- subventions d'investissement versées	8 298 K€	3 064 K€	-63,1%
21 immob corporelles	4 258 K€	5 986 K€	40,6%
23 immobilisations en cours	11 019 K€	16 693 K€	51,5%
13 subventions d'investissement / régularisations	138 K€	3 K€	-98,0%
16 emprunts et dettes assimilées	2 170 K€	2 210 K€	1,8%
26 participations/27 autres immob financière	491 K€	686 K€	39,6%
45...opérations pour compte de tiers	812 K€	780 K€	-3,9%
Somme :	28 792 K€	31 214 K€	8,41%
BUDGET LOCATIONS BATIMENTS			
20 -immob incorporelles	4 K€	1 K€	
21 immob corporelles	125 K€	340 K€	
23 immobilisations en cours	1 018 K€	159 K€	
16 emprunts et dettes assimilées	604 K€	630 K€	
	1 751 K€	1 130 K€	-35,43%
BUDGET AMENAGEMENT DE ZONES			
011-Charges à caractère général	338 K€	386 K€	
66- Charges financières (F ET I)	112 K€	115 K€	
67-Charges exceptionnelles			
16 Remboursement d'avance au budget principal	1 000 K€	4 237 K€	
	1 450 K€	4 738 K€	226,78%
BUDGET SAINTE HENRIETTE			
011-Charges à caractère général	593 K€	315 K€	
66- Charges financières (F ET I)	215 K€	215 K€	
67-Charges exceptionnelles			
	808 K€	529 K€	-34,51%
BUDGET GENIE CIVIL			
20 -immob incorporelles	100 K€	5 K€	
21 immob corporelles	472 K€	103 K€	
23 immobilisations en cours	913 K€	1 204 K€	
16 emprunts et dettes assimilées	240 K€	240 K€	
45 opérations pour compte de tiers	64 K€	0 K€	
	1 788 K€	1 552 K€	-13,24%

A. Des enveloppes ajustées au type de projet et au rythme de consommation

Les dépenses affectées en fonds de concours augmentent de 58 % et représentent 42 % des dépenses d'investissement.

	BP 2023	BP 2024	poids respectif en 2024	variation 2024/2023
<i>Equipement brut (20-21-23)</i>	19 514 K€	16 256 K€	52%	-17%
<i>fonds de concours</i>	8 298 K€	13 091 K€	42%	58%
<i>aménagement des zones économiques</i>	338 K€	386 K€	1%	14%
<i>aménagement Ste Hentiette</i>	593 K€	315 K€	1%	-47%
<i>opérations pour compte de tiers</i>	876 K€	780 K€	2%	-11%
<i>participations immob financières Réciproqu</i>	491 K€	686 K€	2%	40%
<i>depenses spécifiques (régularisations...)</i>	138 K€		0%	-100%



Au regard de l'avancement des dossiers elles concernent les villes à hauteur de 7,6 M€ et les bailleurs dans le cadre de l'ERBM et l'ANRU (zac des 2 villes) pour 3,4 M€.

B. Des projets significatifs pour le territoire

- La traduction financière des dossiers contractualisés en 2023. Par ailleurs l'évolution du dispositif de versement des fonds permettra de maximiser le soutien aux communes.

Principales dépenses	2023		2024	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
PFFS et transition écologique	3 000 K€	K€	6 614 K€	K€
FDC batimentaire	2 000 K€		4 866 K€	
FDC voiries enjeux communautaires	1 000 K€		1 748 K€	

- Des dépenses en diminution compte tenu du taux de commercialisation des zones (90 % des surfaces sont commercialisées) et de la finalisation des 2 nouveaux bâtiments économiques sur Montigny en Gohelle et Courrières. Cependant, le budget prévoit la création d'une autorisation de programme à hauteur de 2,1 M€ destinée à pérenniser la politique de « coup de pouce » en matière de soutien aux commerces de proximité et des TPE/PME, au développement des opérateurs de l'économie sociale et solidaire et des tiers lieux.

	2023		2024	
Principales dépenses	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
développement économique	4 568 K€	2 824 K€	2 866 K€	1 270 K€
développement des zones (aménagement)	327 K€	2 111 K€	414 K€	890 K€
Zone quai du rivage	24 K€		62 K€	
Zone des Chauffours	4 K€		14 K€	25 K€
Zone ZFU Drocourt	30 K€	167 K€	33 K€	44 K€
Zone de la Chenaie	98 K€	1 058 K€	119 K€	551 K€
Zone du Mont Solau	17 K€	1 K€	93 K€	
Zone Gare d'eau et château de Carvin	K€	885 K€	33 K€	141 K€
Zone des Hauts de France 2	28 K€		19 K€	129 K€
Zone de la tuilerie	4 K€		39 K€	
zones d'activités communales				
bois de M. Gosse	84 K€		4 K€	
panneaux de communication	40 K€			
génie civil - fibre	1 455 K€	111 K€	910 K€	K€
nouveaux bâtiments économiques	1 052 K€	257 K€	157 K€	34 K€
travaux / acquisitions bâtiments locatifs	65 K€		343 K€	
soutien aux commerces de proximité et TPE/PME	730 K€		500 K€	
travaux récurrents des voiries des ZAE communales	210 K€	46 K€	191 K€	46 K€
réhabilitation rue Albert Carré		K€	40 K€	K€
Réhabilitation des voiries des ZAE communales	729 K€	300 K€	310 K€	300 K€

- En matière d'habitat, le budget est adapté au regard de l'avancement des dossiers ERBM et ZAC des 2 villes et la signature du nouveau PLH

	2023		2024	
Principales dépenses	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
habitat	5 955 K€	718 K€	7 261 K€	278 K€
aides dans le cadre du PLH (2013)	234 K€	102 K€	408 K€	84 K€
nouveau PLH	600 K€		710 K€	
Nouveaux dispositifs ANAH requalification parc privé	745 K€	98 K€	865 K€	
PIG 2014	174 K€	24 K€	K€	K€
création d'aires d'accueil des gens du voyage	1 769 K€		1 652 K€	
Requalification cités minières	2 023 K€	144 K€	2 770 K€	144 K€
ZAC des 2 villes participation aux bailleurs	345 K€		717 K€	
ANRU ZAC des 2 villes ingénierie- et conduite d'opération	65 K€	350 K€	140 K€	50 K€
ZAC des 2 villes MOU	330 K€		511 K€	

- L'aménagement du parc des îles se poursuit avec la fin de la rénovation du platelage et la réalisation d'un skate park. Par ailleurs l'AP « acquisitions foncières » réserve des crédits d'acquisition de terrains destinés à la réalisation de zones maraîchage dans le cadre du projet alimentaire territorial.

	2023		2024	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
Principales dépenses				
environnement et circuit court	6 485 K€	779 K€	3 421 K€	742 K€
reconquête du Filet Morand	28 K€	228 K€	23 K€	25 K€
PAS Secteur centre (courant la motte)	4 870 K€	349 K€	1 913 K€	553 K€
trame verte	205 K€	12 K€	10 K€	K€
fonds de concours éclairage public et effacement des réseaux	K€		K€	
Parc des îles/aquaterra	1 255 K€	190 K€	925 K€	164 K€
Etude cuisine centrale	100 K€		100 K€	
acquisitions foncières	28 K€		450 K€	

- La poursuite des travaux de réhabilitation et préservation du site du 9/9

	2023		2024	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
Principales dépenses				
patrimoine-culture	1 531 K€	539 K€	1 271 K€	196 K€
requalification de la fosse 9/9bis/finalisation programme (signalétique-remise en route des machines)	18 K€	463 K€	134 K€	
site 9/9bis nouveaux programmes (chevalements/sécurisation parcours/valorisation du site)	1 145 K€	12 K€	779 K€	132 K€
entretien du patrimoine dont sécurisation du parbing et espaces extérieurs	161 K€	64 K€	260 K€	64 K€
réseau informatique des médiathèques et navette	207 K€	K€	98 K€	K€

- Le renouvellement du parc des bennes et matériels liés à la collecte des déchets (ponts d'apports volontaires/bac...).

	2023		2024	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
Principales dépenses				
MOYENS DESSERVICES et ENTRETIEN DU PATRIMOINE	3 957 K€	88 K€	4 848 K€	12 K€
restructuration CTC et travaux déchetteries	912 K€		1 083 K€	
matériels collecte et véhicules lourds	1 877 K€		2 671 K€	
logiciels et matériels informatiques	372 K€	88 K€	232 K€	12 K€
véhicules légers	60 K€		157 K€	
Entretien du patrimoine communautaire	376 K€		226 K€	
colonnes enterrées	360 K€	K€	479 K€	245 K€

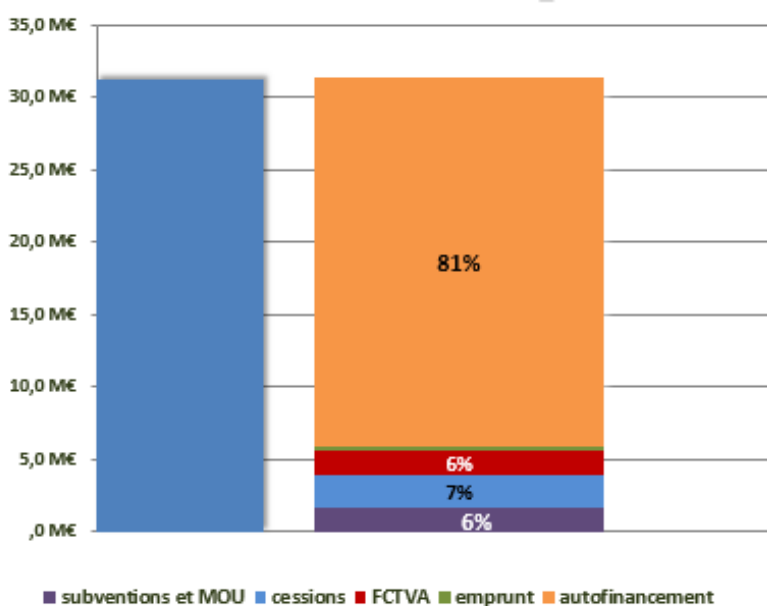
- l'agglomération accompagne l'aménagement des cités ERBM sur l'ensemble de ses compétences. Au-delà de la gestion des eaux pluviales et du passage des fourreaux destinés à la fibre, s'ajoutent les réseaux d'eau et assainissement pour un montant de 937 K€ en 2024 .

Principales dépenses	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
ACCOMPAGNEMENT DES CITES MINIERES	369 K€	K€	721 K€	K€
aménagement des cités minières /eaux pluviales	77 K€		320 K€	
aménagement des cités minières /NTIC	92 K€		401 K€	
Participation SPLA	200 K€			

C. Des projets financés sans recours à l'emprunt

Au regard de l'avancement du plan de financement des dossiers portés et des dossiers de subventions en cours, les recettes affectées aux projets sont en diminution.

	2023	2024	variation
recettes affectées	7 366 K€	5 766 K€	-22%
subventions	2 991 K€	1 677 K€	-44%
cessions	2 124 K€	2 133 K€	0%
Recettes de MOU	876 K€	175 K€	-80%
FCTVA	1 375 K€	1 781 K€	30%
solde à financer	22 744 K€	25 748 K€	13%
emprunt*	5 989 K€	268 K€	-96%
épargne nette	9 090 K€	11 281 K€	24%
prélèvement sur fdr	7 666 K€	14 199 K€	85%
*avance agence de l'eau en 2024			



Pour autant, les investissements sont intégralement autofinancés en 2024 (hors avance agence de l'eau sur le courant la motte pour 268 K€) par l'épargne nette de l'exercice et le prélèvement sur le fonds de roulement. L'autofinancement représente ainsi 81% du financement des dépenses d'équipement

BUDGET ASSAINISSEMENT

I. Vision globale du budget Assainissement

	BP 2023	BP 2024	évolution 2024/2023
Section de fonctionnement			
Dépenses courantes	2 317,3 K€	2 027,4 K€	-12,5%
Recettes courantes	9 680,8 K€	9 496,0 K€	-1,9%
Section d'investissement			
Dépenses d'équipement (yc 45)	4 523,4 K€	4 099,4 K€	-9,4%
Recettes d'équipement (yc 45)	3 466,5 K€	3 096,3 K€	-10,7%
Charge de la dette			
Intérêts	454,0 K€	511,0 K€	,0 K€
Capital	2 050,0 K€	2 050,0 K€	,0 K€
Epargne nette hors solde des opérations exceptionnelles			
	4 859,5 K€	4 907,6 K€	1,0%
Epargne nette			
	4 938,5 K€	5 377,6 K€	8,9%

II. Des dépenses courantes en baisse

Elles prennent en compte :

- Le remboursement au budget principal du personnel affecté au budget assainissement ;
- Les entretiens non pris en charge par la délégation de service publique (réparation ou remplacement des grillages autour des ouvrages spécifiques) ;
- L'ensemble des frais divers (honoraires, annonces et insertions des marchés publics adhésions à des organismes partenaires) ;
- Le plan d'accompagnement dans l'économie d'eau pour les industriels. Pour ce faire, la CAHC s'appuie sur le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques Industriels (S3PI) qui les aident à maîtriser leur consommation d'eau.
- Les taxes foncières ;
- Le remboursement à NOREADE pour la collecte et le traitement des eaux usées et pluviales des communes limitrophes (Quiery la Motte, Izel les Equerchin, Wahagnies Moncheaux) traitées par la CAHC.
- La convention avec la CALL pour la gestion des eaux usées et pluviales sur Montigny en Gohelle, Rouvroy et Courrières, toujours en cours de négociation est inscrite en provision

Les recettes sont en légère baisse 1.9% par rapport à 2023. La recette la plus importante provient de la redevance assainissement. La délibération du 15 décembre 2022 en fixe le montant.

III. Des dépenses d'investissement 2024 dans la continuité de l'année 2023

Après la conclusion de plusieurs investissements structurants en 2022, l'année 2023 a permis de relancer de nouveaux programmes avec la création de nouvelles autorisations de programmes en 2024 et la clôture à venir des AP les plus anciennes.

Les dépenses d'équipement sont reprises dans le tableau des programmes ci-dessous.

	2023		2024	
	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP
GESTION PATRIMONIALE	1 612 K€	0 K€	1 625 K€	178 K€
GESTION PATRIMONIALE COURRIERES	10 K€		0 K€	
GESTION PATRIMONIALE HENIN	54 K€		566 K€	178 K€
CAHC GESTION PATRIMONIALE ET ECP	1 248 K€		560 K€	
GESTION PATRIMONIALE ROUVROY			180 K€	
GESTION PATRIMONIALE CARVIN EAUX CLAIRES PARASITES	300 K€		319 K€	
PAS SECTEUR EST	1 075 K€	2 768,9 K€	0 K€	,0 K€
	1 075 K€	2 768,9 K€		
PAS UTA HB- 4 BASS STOCK RESTITUT +	649 K€	145 K€	364 K€	0 K€
PAS UT HENIN	544 K€	145 K€	364 K€	
DOURGES DESSABLEUR	55 K€		0 K€	
SA BEAUX SARTS BARREAU BEAUX SARTS- COURANT DE LA MOTTE	50 K€		0 K€	
PAV 15/17	84 K€	400 K€	666 K€	0 K€
	84 K€	400 K€	666 K€	0 K€
PAV18-20	340 K€	40 K€	138 K€	312 K€
LIBERCOURT CITE DU BOIS	298 K€	40 K€		
LIBERCOURT CITE BOIS AP			138 K€	312 K€
MONTIGNY RUES NEUVE ET DOLET AP	42 K€			
ASSAINISSEMENT ERBM			537 K€	0 K€
ROUVROY NOUMEA			160 K€	
HENIN BEAUMONT DARCY			167 K€	
OIGNIES DECLERCQ			165 K€	
NOYELLES GODAULT CROMBEZ			45 K€	
PAV 24-26			65 K€	0 K€
CARVIN - FERRER			26 K€	
CARVIN - FUSILLES			10 K€	
CARVIN - MARAIS			26 K€	
CARVIN - PROGRES			4 K€	
GESTION DES RESEAUX ASSAINISSEMENT			1 870 K€	
ANRU ZAC DES 2 VILLES			20 K€	
EXTENSION RESEAUX CAHC			1 850 K€	
CONFORMITE COURCELLES LES LENS			148 K€	
RESEAU COURCELLES			96 K€	
STATION EPURATION COURCELLES			51 K€	

BUDGET EAU POTABLE

I. Vision Globale du Budget Eau Potable

	BP 2023	BP 2024	évolution 2024/2023
Section de fonctionnement			
Dépenses courantes	656,5 K€	680,3 K€	3,6%
Recettes courantes	2 001,6 K€	3 743,0 K€	87,0%
Section d'investissement			
Dépenses d'équipement	3 701,6 K€	3 598,0 K€	-2,8%
Recettes d'équipement	2 862,4 K€	50,0 K€	-98,3%
Charge de la dette			
Intérêts	81,0 K€	94,0 K€	16,0%
Capital	220,0 K€	230,0 K€	4,5%
Epargne nette			
	1 043,1 K€	2 698,7 K€	158,7%

II. En fonctionnement, l'ajustement du budget aux dispositions de la DSP

Les dépenses courantes prennent en compte :

- Le remboursement au budget principal du personnel affecté à la compétence Eau potable ;
- Les taxes foncières ;
- L'ensemble des frais divers (reprographie, adhésion, honoraires, insertion des marchés publics) ;
- La participation de la CAHC au SAGE Marque-Deûle ;
- La prise en charge du Contrat d'Action de Ressource en Eau (qui succède au contrat ORQUE) avec pour objectif une baisse de pression polluante et la mise en œuvre d'outils et d'indicateur de suivi des pressions pour évaluer l'efficacité des actions.
- Travaux pour l'entretien et le remplacement des ouvrages non pris en charge par le contrat de délégation de service public.

Les recettes de fonctionnement, essentiellement issues de la redevance en eau potable sont ajustées au regard de l'application en année pleine de la délibération du 15 décembre 2022 (sans incidence sur le prix global acquitté par l'usager).

III. En investissement, une année de transition

2024 sera marquée par le lancement de l'étude d'actualisation du schéma directeur d'eau potable avec pour objectif de disposer dès 2025 d'un plan d'actions pour la protection de la ressource. Les objectifs majeurs de cette étude sont de l'amélioration de la qualité de l'eau et l'intégration d'une baisse de consommation de l'eau potable de 10% à horizon 2030.

Au regard des dépenses prévues et de l'autofinancement dégagé, le recours à l'emprunt est ramené à 0,8 M€ contre 2,7 M€ en 2023.

La liste des principaux investissements est reprise ci-dessous .

	2023		2024	
	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP
PEPS 2018	1 703 K€	186 K€	1 451 K€	0 K€
EVIN RUE BASLY	291 K€	118,0 K€	0 K€	
HENIN BT CITE BOUVIER	11 K€	68,0 K€	0 K€	
HENIN BT BRAILLE	28 K€		75 K€	
HENIN BT RUE GAMBETTA HOCHÉ DEPORTES	163 K€		757 K€	
HENIN RUE MARCEAU HUMEZ CARPENTIER	288 K€		260 K€	
HENIN BT NISIQUE	60 K€		360 K€	
CARVIN LE CORNET LAURENT	327 K€		0 K€	
COURCELLES LES LENS RUE LOUIS BLANC	235 K€		0 K€	
GESTION PATRIMONIALE	1 240 K€	20 K€	57 K€	0 K€
GESTION PATRIMONIALE CAHC	715 K€	20,0 K€	21 K€	
GESTION PATRIMONIALE DOORGES			12 K€	
GESTION PATRIMONIALE LEFOREST	525 K€		24 K€	
OUVRAGE EAU	167 K€	,0 K€	143 K€	,0 K€
OUVRAGE EAU COURCELLES	41 K€		20 K€	
OUVRAGE EAU COURRIERES	10 K€			
OUVRAGE EAU QUIERY LA MOTTE	116 K€		123 K€	
PROG EXTENSION RESEAUX	300 K€	,0 K€	0 K€	,0 K€
CAHC	300 K€		0 K€	,0 K€
Eau Potable ERBM			400 K€	,0 K€
DROC PARISIENNES			53 K€	
ROUVROY NOUMEA			103 K€	
OIGNIES DECLERCQ			41 K€	
NOYELLES GODAULT CROMBEZ			93 K€	
HENIN DARCY			110 K€	
GESTION RESEAUX EAU POTABLE			1 210 K€	,0 K€
EXTENSION RESEAUX CAHC			715 K€	
EVIN-MALMAISON			290 K€	
CARVIN			205 K€	

ANNEXE

indemnités mairie (brut annuel 2023)

Nom	Prénom	Montant Brut
BAEY	OLIVIER	10 693,77
BIEGALSKI	VALERIE	11 227,58
BIGOTTE	KATALINE	9 636,36
BIZET	GERARD	29 284,23
BLEUZET	EDITH	26 734,53
BOIGELOT	ALAIN	10 007,59
BONNET	DIDIER	9 450,96
BONNINGUES	ANGELIQUE	2 728,88
BRICE	LAURENT	17 284,52
BRIOIS	STEEVE	58 611,68
CONSTANTINHO	PATRICIA	17 284,52
CUVILLIER	VALERIE	26 319,54
CZERWINSKI	BERNARD	25 112,94
DELATTRE	REGIS	15 977,88
DELIERS	BERNARD	11 227,58
DELLA FRANCA	MARCELLO	32 978,77
DOS REIS	MARIA	3 478,69
DUPUIS	FABIENNE	30 785,35
FATNA	HUGUETTE	17 284,52
FRANCONVILLE	TONY	29 869,78
GODART	MARYSE	15 977,88
HAGE	GREGORY	645,54
KALINARCZYK	ANDRE	7 118,84
KEMEL	PHILIPPE	46 454,16
LAURENT	MARTINE	7 291,26
LEROY	NICOLE	9 450,96
LICTEVOUT	SYLVIE	15 977,88
MACIEJASZ	DANIEL	31 595,33

MARTEL	JACQUES	2 728,88
MASSON	ALAIN	15 977,88
MEHAIGNERY	CHARLY	11 320,90
MONCHY	JEAN MARIE	19 613,40
Nom	Prénom	Montant Brut
MOREAUX	NICOLAS	11 332,16
MUSIAL	CHRISTIAN	26 734,53
PENET	ANNIE	10 693,77
PETIT	LILIANE	17 284,52
PETIT	VALERIE	26 568,48
PILCH	CHRISTOPHE	47 704,10
RUSINEK	LYDIE	1 225,75
SZCZUREK	CHRISTOPHER	17 284,52
THERET	FRANCOIS	11 320,90
THIBERVILLE	FREDERIQUE	11 320,90
TONDELIER	MARINE	8 030,88
VALLIN	JEROME	7 291,26
VASSEUR	FRANK	5 353,95
WERQUIN	MILDRED	9 721,67
YOSBERGUE	CECILE	15 977,88
	Somme :	807 977,85

INDEMNITES DE LA CAHC

Nom Prénom	Total
BAEY OLIVIER	2 603,82
BERNARD VERONIQUE	2 603,82
BIEGALSKI VALERIE	2 603,82
BIGOTTE KATALINE	2 603,82
BIRMANN VINCENT	2 603,82
BIZET GERARD	22 387,56
BLEUZET EDITH	22 387,56
BOIGELOT ALAIN	2 603,82
BONNET DIDIER	22 387,56
BONNINGUES ANGELIQUE	2 603,82
BOUGNAS REGIS	2 603,82
BOURSAUD PHILIPPE	2 603,82
BRICE LAURENT	2 603,82
BRIOIS STEEVE	2 603,82
CARDON BERNARD	2 603,82
CARUSO VINCENZO	2 603,82
CONSTANTINHO PATRICIA	2 603,82
CUVILLIER VALERIE	22 387,56
CZERWINSKI BERNARD	22 387,56
DEDOURGES DANIEL	2 603,82
DELATTRE REGIS	22 387,56
DELIERS BERNARD	2 603,82
DELLA FRANCA MARCELLO	22 387,56
DERROUCHE RACHID	2 603,82
DOS REIS MARIA	1 751,28
DUBOIS JEANNE-MARIE	2 603,82
DUMAISNIL JEAN PASCAL	2 603,82
DUPUIS FABIENNE	22 387,56
FATNA HUGUETTE	2 603,82
FRANCONVILLE TONY	2 603,82
GODART MARYSE	2 603,82
GUENTHER MARIE CLAIRE	2 603,82
HAGE GREGORY	1 519,79
HASNAOUI CATHY	2 603,82
INVERSIN VALERIE	845,25
KALINARCZYK ANDRE	2 603,82
KEMEL PHILIPPE	22 387,56
LAURENT MARTINE	2 603,82
LE TORIELLEC EMILIE	2 603,82
LEROY NICOLE	2 603,82
LICTEVOUT SYLVIE	2 603,82
MACHU ISABELLE	2 603,82
MACIEJASZ DANIEL	22 387,56

MARTEL JACQUES	2 603,82
MASSON ALAIN	2 603,82
MEHAIGNERY CHARLY	2 603,82
MONCHY JEAN MARIE	22 387,56
MOREAUX NICOLAS	2 603,82
MUSIAL CHRISTIAN	22 387,56
PASQUALINO FRANCOIS	2 603,82
PENET ANNIE	2 603,82
PETIT LILIANE	2 603,82
PETIT VALERIE	22 387,56
PILCH CHRISTOPHE	48 668,58
RUSINEK LYDIE	2 603,82
SZCZUREK CHRISTOPHER	2 603,82
TAOURIT INES	2 287,94
THERET FRANCOIS	22 387,56
THIBERVILLE FREDERIQUE	2 603,82
TONDELIER MARINE	315,87
VALLIN JEROME	2 603,82
VASSEUR FRANK	1 084,03
WERQUIN MILDRED	2 603,82
YOSBERGUE CECILE	2 603,82
Totaux	481 862,84

AUTRES MANDATS (BRUT ANNUEL)

Nom usuel	Prénom	montant brut
BIEGALSKI	VALERIE	32 324,32
BIZET	GERARD	7 148,27
BRICE	LAURENT	32 324,32
BRIOIS	STEEVE	37 423,30
CUVILLIER	VALERIE	47 636,02
DELLA FRANCA	MARCELLO	8 749,43
FATNA	HUGUETTE	31 690,68
KEMEL	PHILIPPE	2 916,46
MACIEJASZ	DANIEL	47 636,02
MEHAIGNERY	CHARLY	2 859,27
MUSIAL	CHRISTIAN	17 827,79
PILCH	CHRISTOPHE	23 127,84
SZCZUREK	CHRISTOPHER	35 335,92
YOSBERGUE	CECILE	34 068,00
	Somme :	361 067,64